

Questions orales

M. Fraser: Le très honorable représentant sait parfaitement qu'il n'existe nulle part même l'ombre d'une preuve que ce produit puisse représenter une menace ou un danger pour la santé des Canadiens. J'aimerais bien que le très honorable député et les autres députés me croient sur parole quand je le dis.

Des voix: Oh, oh!

M. Fraser: Si vous ne me croyez pas sur parole, vous pouvez vous fier à la parole de mes propres chercheurs scientifiques du ministère des Pêches et des Océans qui ont testé le produit en laboratoire, ainsi qu'à la parole de deux commissions indépendantes. Leurs deux rapports établissent de façon parfaitement claire qu'il est hors de question que ces produits puissent présenter le moindre danger pour la santé.

Des voix: Bravo!

LA RÉPUTATION DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE—ON DEMANDE
LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, à cause d'une grave erreur de jugement du ministre des Pêches et Océans, des milliers d'emplois se trouvent maintenant compromis. Pourquoi le ministre a-t-il risqué ainsi la réputation de l'industrie canadienne de la pêche? Que va-t-il faire pour sauver ces emplois? Va-t-il présenter les rapports qui, à l'entendre, donnaient le feu vert pour la vente de ce produit?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député, qui est le critique de la pêche de l'opposition officielle, a déjà été ministre des Pêches. Il pourra certainement faire comprendre au chef de son parti qu'on ne doit pas dire qu'un produit présente des risques pour la santé des Canadiens lorsque ces allégations sont injustifiées.

Mme Copps: C'est Fraser qui parle.

Une voix: Déposez les rapports.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Les médias m'ont demandé ces rapports. Je leur ai répondu que si la compagnie intéressée était prête à les divulguer, je serais bien d'accord.

Des voix: Oh, oh!

Mme Copps: Une réponse qui finit en queue de poisson.

M. le Président: A l'ordre. Nous allons sans doute avoir une journée difficile et je vous demanderais donc de rester calmes.

M. Fraser: Monsieur le Président, il s'agit d'une question grave, car ces allégations témoignent d'une inconscience totale. Je suppose que le député a écouté.

Je ne peux pas publier ces documents pour le moment et je vais vous expliquer pourquoi. Un organe de presse a présenté, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, une demande que la compagnie a contestée. Tant qu'une décision ne sera pas

rendue au sujet de ces documents que le ministère des Pêches et Océans a promis de publier, sur mes instructions, je ne peux pas, légalement, déposer les documents en question.

M. Nunziata: Vous en avez le devoir envers le public.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre!

M. Fraser: Si la loi dit que je ne peux pas publier ces documents, les députés doivent comprendre que je ne suis pas en mesure de le faire. Je suis certain qu'ils finiront par être divulgués un jour. Nous en faisons valoir la nécessité devant les tribunaux.

LES NORMES RÉGISSANT L'INSPECTION DU POISSON

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je dois dire que, du temps où j'étais ministre je n'ai jamais pris de décision ayant des répercussions sur la santé de tellement de gens, comme celle que ce ministre vient de prendre.

Des voix: Bravo!

M. Henderson: Jamais de toute l'histoire du Canada, un ministre des Pêches n'a contredit ses propres spécialistes sur une question de santé. Je tiens à ce qu'il le sache.

Avons-nous des normes régissant l'inspection du poisson ou ces normes changent-elles d'un jour à l'autre pour des raisons politiques?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député persiste à dire qu'il s'agit d'une question de santé. Je le répète encore, ce n'est pas le cas. Le député devrait finir par comprendre. Pour ce qui est des normes, un groupe d'étude indépendant que j'ai nommé a fait valoir que les lignes directrices étaient trop vagues. Par conséquent, en juin j'ai invité les représentants de l'industrie à rencontrer les agents de mon ministère pour réviser les directives, ce qui a été fait. Je ne les ai pas révisées, c'est l'industrie qui s'en est chargée.

● (1425)

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Voilà de bonnes nouvelles!

M. Riis: Ça va, John!

M. le Président: A l'ordre!

M. Fraser: Tous les députés comprendront, j'en suis sûr, qu'une industrie qui doit soutenir la concurrence ne produira pas des lignes directrices insatisfaisantes.

Le député a dit que jamais encore un ministre des Pêches n'avait contredit les spécialistes de son ministère sur une question de santé. Je nie catégoriquement avoir fait une telle chose.

Des voix: Bravo!